DOSSIER DE PRESSE

JEUDI 11 SEPTEMBRE 2014 A 11 H 45
A AVIGNON

Présentation de la 28ème Chevauchée des Blasons

Un grand rendez-vous convivial,

organisé par le Département !

Le Vaucluse,

Terre équestre et territoire de pleine nature

contacts

Département de VAUCLUSE

Conseil général de Vaucluse
Service Presse - Cabinet du Président
✆ 04 90 16 11 15 ou 04 90 16 22 68
email : presse-cabinet@cg84.fr

Sommaire

La Chevauchée des Blasons, c'est quoi ?.....*page 3*

De multiples talents pour un trophée.....*page 4*

Parcours & Horaires 2014.....*page 6*

En Pays d'Aigues, sur les chemins du Luberon .....*page 8*

Retour sur le Palmarès.....*page 9*

Le Vaucluse, terre équestre.....*page 12*

La Chevauchée des Blasons 2014

La Chevauchée des Blasons, c'est quoi ?

Le Département de Vaucluse organise la 28ème Chevauchée des Blasons, les 20 & 21 septembre 2014.

La Chevauchée des Blasons est une épreuve unique en Europe au cours de laquelle cavaliers et montures constituent un lien particulier entre toutes les collectivités locales vauclusiennes, communes et communautés de communes.

La volonté du Département est au départ de rassembler les représentants de l'ensemble des communes du Vaucluse et les passionnés d'équitation dans toutes leurs diversités autour de deux journées d'épreuves ayant comme seul but la convivialité.

C'est aussi un formidable terrain d'expérimentation, de recherche et d'innovation dans le domaine des pratiques de pleine nature.

La chevauchée des Blasons 2014 vous donne rendez-vous autour de La Motte d'Aigues, dans le canton de Pertuis.

C'est au cœur du parc naturel régional du Luberon que la Chevauchée des Blasons conduit cette année cavaliers et vététistes. Les installations (boxes, chapiteau, zones de départs et d'arrivées) seront situées à **La Motte d'Aigues** dans la zone du stade. Les neutralisations de mi-parcours se dérouleront à **La Tour d'Aigues** (sous le château) et **Peypin d'Aigues** (boulodrome). Une épreuve d'habileté se déroulera également à **Vitrolles en Luberon**.

Le Vaucluse, terre équestre & territoire des sports de pleine nature

Fort de paysages naturels diversifiés et préservés, d'un patrimoine rural valorisé et de nombreux sentiers balisés, le Vaucluse est sans conteste un département de prédilection pour les chevaux et les cavaliers.

En organisant la Chevauchée des Blasons, le Département de Vaucluse entend promouvoir l'identité équestre du Vaucluse, mais également l'ensemble des activités de pleine nature qu'offre notre département.

Près de 37 000 € du Département pour l'édition 2014 de la Chevauchée des Blasons,

Le Département souhaite, à travers cette manifestation qui réunit l'ensemble des communes, valoriser et développer les activités équestres en Vaucluse.
C'est aussi l'occasion de favoriser le tourisme de pleine nature sur tout le département et notamment dans les zones rurales, dans une logique de développement durable.

De multiples talents pour un Trophée…

La Chevauchée des Blasons est une épreuve unique en Europe !

Le principe de la Chevauchée des Blasons est simple et associe 1 commune, 1 blason et 1 cavalier.
Chaque commune du Vaucluse est représentée par un cavalier qui en porte le blason et défend ses couleurs lors des différentes épreuves :

- deux boucles de régularité,
- une épreuve de vitesse
- deux épreuves de maniabilité et habileté.

L'épreuve de régularité se déroule sur deux jours.
Le cavalier dispose, au départ de l'étape, d'une carte indiquant les portions de l'itinéraire qu'il doit effectuer au pas, au trot, ou au galop. Le vainqueur est celui dont le temps se rapproche le plus du temps de référence. Ce temps de référence est établi sous contrôle de l'organisation quelques jours avant par un cavalier expérimenté

L'épreuve de maniabilité se déroulera à mi-parcours de l'épreuve de régularité, le dimanche.
Lors de la neutralisation à Peypin d'Aigues.
Elle se déroule au pas et fait appel à la maitrise de sa monture en obligeant le cavalier à manipuler des objets ou franchir des parcours délimités par des barres et proposant des difficultés.

L'épreuve de vitesse se déroulera, à mi-parcours de l'épreuve de régularité, le samedi lors de la neutralisation à La Tour d'Aigues (sous le château, au-dessus du camping).
Elle consiste à effectuer le plus rapidement possible un tracé comprenant 3 portes, 2 obstacles et 1 slalom.

L'épreuve d'habileté (épreuve des brocs) sur déroulera sur le parcours du dimanche, à Vitrolles en Luberon.
Sur l'itinéraire de régularité, les cavaliers devront prendre un broc rempli d'eau, faire un slalom et déposer ce broc sans avoir renversé son contenu.

Une participation grandissante !

La première édition de la Chevauchée des Blasons a eu lieu en 1988 et accueillait 12 participants ; aujourd'hui, elle rassemble l'ensemble des communes du département (151) et des communautés de communes(15).
En 2014, ce sera la 28ème édition.

Pourquoi le Trophée *André Benazou ?*

Le vainqueur de la chevauchée des Blasons recevra le prestigieux blason de Vaucluse **« Trophée André Benazou »** du nom du **créateur de la Chevauchée**.

Membre fondateur du salon Cheval Passion en 1985 et Président du Comité départemental du tourisme équestre en Vaucluse, on doit à André Benazou cette belle idée d'associer à chaque ville et village du Département un cavalier qui porte haut les armoiries de la commune.

Qui va succéder à Jean-François & Scarlet ?

Les résultats de cette 28ème édition, seront annoncés dans le courant du mois d'octobre 2014 *(la date vous sera communiquée ultérieurement)*, lors d'une cérémonie protocolaire très conviviale en présence de l'ensemble des participants, des organisateurs et des représentants des communes.

En 2013, **la communauté de communes Rhône-Lez-Provence avait décroché la première place de la Chevauchée des Blasons**, grâce au talent conjugué de **Jean-François Escoffier et sa monture Scarlet**.

*****

Et c'est aussi, la 5ème édition de la randonnée VTT des Blasons !

Depuis 2010, le Conseil général de Vaucluse a en effet, ouvert la manifestation aux VTT.

Rassembler sur un même lieu de pratique deux disciplines qui ne se connaissaient pas était l'objectif de cette démarche. Apprendre à partager un bien commun et comprendre comment chacun doit se comporter pour qu'il y ait un respect mutuel, c'est le but de cette démarche.

Ainsi, toutes les communes et communautés de communes du Vaucluse peuvent inscrire deux représentants : 1 cavalier + 1 Vététiste.

Les Vététistes ne participent que sur la journée du dimanche.
Comme les cavaliers, ils doivent faire le parcours de régularité et participer également à une épreuve de maniabilité et de rapidité sur la zone de neutralisation

Pour cette 28ème édition, près de 150 cavaliers et 80 vététistes se sont inscrits !

Parcours & horaires de la 28ème édition

Le Village de la Chevauchée des Blasons 2014 (chapiteau, boxes chevaux, accueil vétérinaire et bureau organisation) est implanté à La Motte d'Aigues (dans la zone du stade).

Ça se passe où & à quelle heure ?

Samedi 20 septembre 2014

À LA MOTTE D'AIGUES : Village de la Chevauchée
(Zone du stade)

7H à 9H00 Contrôle vétérinaire - Maréchal-ferrant
7H30 Accueil des cavaliers – Petit déjeuner
10H15 Départ du cavalier ouvreur
10H30 Départ des cavaliers
(Parcours de Régularité – 1ère étape)

À LA TOUR D'AIGUES *(Sous le Château)*
De 11H30 à 14H00 Epreuve de Vitesse
Pause déjeuner

À LA MOTTE D'AIGUES: Village de la Chevauchée
(Zone du Stade)

A partir de 15H30 Arrivée de la 1ère étape
Jusqu'à 17H30
18H30 Apéritif offert par la commune de LA MOTTE D'AIGUES
20H00 Repas collectif

Dimanche 21 septembre 2014

À LA MOTTE D'AIGUES : Village de la Chevauchée
(Zone du stade)

7H30 à 8H30 Contrôle vétérinaire - Maréchal-ferrant
7H30 Accueil des cavaliers – Petit déjeuner
10H00 Départ du cavalier ouvreur
10H15 Départ Parcours de Régularité
10H45 Départ randonnée VTT

À SAINT MARTIN DE LA BRASQUE
Entre 10H15 et 11H00 Passage

À PEYPIN D'AIGUES *(Boulodrome et terrain en face)*
De 11H00 à 14H00 Epreuve de Maniabilité
Pause déjeuner

À VITROLLES EN LUBERON *(sur le chemin de Cérestre)*
De 12H30 et 15H00 Epreuve d'habileté

À LA MOTTE D'AIGUES: Village de la Chevauchée
(Zone du stade)

A partir de 14h30 Arrivée des VTT
De 15H00 à 17H30 Arrivée de la 2ème étape (cavaliers)

Où voir passer les cavaliers ?

Le public est invité à venir encourager cavaliers et chevaux sur les différentes parties du parcours, aux départs et à l'arrivées des épreuves.

Samedi 20 septembre

- Au départ de l'étape de régularité à **LA MOTTE D'AIGUES à 10h30**
- A **SAINT MARTIN DE LA BRASQUE** entre **15h00 et 17h00**
- Lors de l'arrivée de l'étape de régularité à **LA MOTTE D'AIGUES de 15H30 à 17H30**

Dimanche 21 septembre

- Au départ de l'étape de régularité à **LA MOTTE D'AIGUES à 10h00**
- A **SAINT MARTIN DE LA BRASQUE** entre **10h15 et 11h00**
- A **PEYPIN D'AIGUES** pour l'épreuve de maniabilité entre **11 h 00 et 14 h00**
- A **VITROLLES EN LUBERON** pour l'épreuve d'habileté entre 12 h 30 et 15 h 00
- Lors de l'arrivée de la 2ème étape à **LA MOTTE D'AIGUES** à partir de **14h30 jusqu'à 17h30**

Où voir les vététistes ?

Dimanche 21 septembre

- Au départ de **LA MOTTE D'AIGUES à 10h00**
- A **PEYPIN D'AIGUES** entre **11h00 et 14h00** pour l'épreuve de maniabilité et rapidité
- Lors de l'arrivée prévue à **LA MOTTE D'AIGUES** à partir de **15H00 jusqu'à 17h00**

Les villages de la Chevauchée des Blasons 2014

Bordé par la Durance, le Luberon côté Sud déroule ses beaux paysages de bois, de champs et de vignes, ponctués de châteaux et de jolis villages de pierre. Cet environnement privilégié accueille une flore et une faune rare, tel l'aigle de Borelli ou l'orchidée Ophrys Saratoi. Son terroir produit l'excellent vignoble des côtes du Luberon. Dominé par le Mourre Nègre qui culmine à 1125 mètres, le Grand Luberon est sillonné de chemins balisés et se découvre à pied, à cheval ou à vélo.

LA TOUR D'AIGUES, capitale du Pays d'Aigues

Entre Durance et Grand Luberon, le village de La Tour d'Aigues règne sur la vallée.
Les vestiges de son château Renaissance, brûlé pendant la Révolution, se dressent comme un décor de théâtre dans le village.
Ce monument historique, restauré par le Département de Vaucluse et ouvert au public depuis 1985, abrite le Musée des Faïences ; sa cour d'honneur accueille des manifestations culturelles.
L'église Notre-Dame de Romégas, les rues du vieux village et leurs belles portes sculptées témoignent d'un patrimoine de qualité, à découvrir à l'occasion du passage de la Chevauchée des Blasons et des Journées du Patrimoine !
Le blason de La Tour d'Aigues : «D'azur, à une bande d'or coupée d'argent, à un bouc de gueules »

LA MOTTE D'AIGUES

Charmant village aux maisons de pierre, La Motte d'Aigues est située à dix km de Pertuis, au pied du Mourre Nègre, le sommet le plus élevé du Luberon. La Motte d'Aigues compte nombre de rivières et de sources qui alimentent notamment ses fontaines et ses lavoirs, mais aussi l'étang de la Bonde. Ce lieu de baignade estival très apprécié des vauclusiens et des touristes est le plus vaste plan d'eau du département. Vignobles, vergers, jardins maraîchers et champs de lavande composent un splendide décor naturel autour du village.
Le blason de la Motte d'Aigues : « D'argent au château de gueules, ajouré et maçonné de sable, ouvert du champ, posé sur une terrasse aussi de sable **».**

PEYPIN D'AIGUES

Le territoire de la petite commune de Peypin d'Aigues affiche un relief contrasté entre le cœur du village et ses trois hameaux des Dônes, des Roux et de Fonzillouse. A plus de 1000 mètres d'altitude, son point culminant la Roque Salière domine de grands massifs forestiers. Au gré des ruelles et des sentiers, Peypin d'Aigues révèle un patrimoine historique ancien, avec ses vestiges gallo-romains, l'empreinte d'un ancien castel médiéval, et plus récemment les fabriques de tuiles qui constituaient avec l'agriculture l'essentiel de l'activité économique locale.
Le blason de Peypin d'Aigues : «D'or à un pin de sinople, sur une montagne de sable »

GRAMBOIS

Perché sur son piton rocheux à 370 m, Grambois surplombe la vallée de l'Eze. Le village fut l'une des grandes forteresses de Provence au 14e siècle. Des vestiges des remparts au Passage des Templiers, de l'église Notre Dame de Beauvoir à la Maison des Hospitaliers, tout raconte la riche histoire de Grambois. Aujourd'hui les itinéraires balisés du chemin des quatre fontaines et du chemin du Gaou invitent à découvrir ce typique village provençal, ses ruelles en calade, la fontaine de Fonvierane en contrebas et ses environs.
Le Blason de Grambois : « De sable au sapin arraché d'or, l'écu surmonté d'une couronne murale aux trois tours d'or ».

CABRIERES D'AIGUES

Cabrières d'Aigues est perché sur deux promontoires de part et d'autres du cours du Règue.
Un chemin de grande randonnée quitte le centre du village et traverse les pinèdes vers le massif du Mourre Nègre, le point culminant du Luberon à 1125 mètres. Outre sa précieuse tranquillité, Cabrières d'Aigues est réputé pour la qualité de ses vins et de son raisin de table. Les trente hectares de l'étang de la Bonde situés sur le territoire de la commune offrent un lieu idéal à la détente, à la baignade ou à la pêche.
Le blason de Cabrières d'Aigues : «D'argent à la chèvre saillante de sable».

Retour sur le Palmarès de la Chevauchée des Blasons depuis sa 1ère édition…

1988 : AVIGNON
" Itinéraire des Papes"
12 participants
Vainqueur Jean DAUDEL sur NEVADA, **Commune d'Avignon**

1989 : Fontaine de Vaucluse – Cavaillon
"Circuit des Rivières"
28 participants
Vainqueur Denis COLIN sur YANKEE, **Commune de Pertuis**

1990 : Lourmarin – Pertuis – La Tour d'Aigues
"Parcours entre Luberon et Durance"
42 participants
Vainqueur Serge TURCAN sur LUCKY III, **Commune de Lauris**

1991 : Lagarde Paréol – Vaison la Romaine – Beaumes de Venise
"La Route des Vins"
58 participants
Vainqueur Catherine LIGUABUE sur CHAPS**, Commune de Cabrières**

1992 : Mérindol – Apt – Cabrières d'Avignon
"Sur la Route des Vaudois"
94 participants
Vainqueur Jean-Michel DIBARBOURE sur SOLEIL PICARD, **Commune de Châteauneuf de Gadagne**

1993 : Villes sur Auzon – Carpentras – Pernes
" Sur la Route de la Cerise et des Côtes du Ventoux"
103 participants
Vainqueur Franck SUMIAN sur UNIQUE V, **Commune de Mirabeau**

1994 : Bollène – Orange – Chateauneuf du Pape
"Sur la Route des Princes d'Orange"
116 participants
Vainqueur Nathalie COUTY sur VOLTICKA, **Commune de Beaumont de Pertuis**

1995 : St Saturnin les Avignon – Avignon – Vedène
"Sur la Route des Coteaux d'Avignon"
104 participants
Vainqueur Renaud SAY sur SULTAN, **Commune de Sainte Cécile les Vignes"**

1996 : VALREAS
"Sur la Route des Bornes Papales"
124 participants
Vainqueur Marianne OLIVIERI sur ETOILE, **Commune de Flassan**

1997 : SAULT
"Sur la Route des Comtes de Sault"
144 participants
Vainqueur Patrick LOREILLE sur MAYA, **Commune de Valréas**

1998 : GORDES

"Sur la Route des Bories et des Ocres"
152 participants
Vainqueur Marie OLLIVE sur BELUGUET, **Commune de Peypin d'Aigues**

1999 : BEAUMES DE VENISE

“Sur la route des Dentelles de Montmirail”
153 participants
Vainqueur Véronique LEHMANN sur VENUS, **Commune de Blauvac**

2000 (Janvier) : PIOLENC – AVIGNON

“Sur les chemins Rhodaniens”
153 participants
Vainqueur Renaud WARNERY, sur SUENO, **Commune de Saint Léger du Ventoux**

2000 (Octobre) : MAZAN

“Sur les contreforts du Mont Ventoux et des Monts de Vaucluse”
153 participants
Vainqueur Karim MANSOUR sur ZEBRUN, **commune de Vaugines**

2001 : LA TOUR D’AIGUES

“Le Pays d’Aigues”
151 participants
Vainqueur Jacky GUYON sur CALPIN, **commune de Villelaure**

2002 : **MONDRAGON**

« Sur les chemins du Massif d’Uchaux »
151 participants
Vainqueur Sylvie ROBERT sur BORA, **commune de Vacqueyras**

2003 : BONNIEUX

" Sur la route des villages perchés du petit Luberon"
151 participants
Vainqueur France ROTILY sur ÉBÈNE D'ESCARENNE, **commune de Mirabeau**

2004 : VAISON LA ROMAINE

« Sur les routes du Pays Voconces »
151 participants
Vainqueur Déborah COQUART sur OLAF, **commune de Monieux**

2005 : SAULT

« Sur les chemins du Pays de Sault »
151 participants
Vainqueur Claire Guyon sur Ippone, **commune de Viens.**

2006 : CAROMB

« Sur les chemins des saveurs des Piémonts du Ventoux »
148 participants
Vainqueur Mlle Camille Royaux sur Jasmin de Bouée, **commune de Gargas.**

2007 : SAINTE CECILE LES VIGNES

« Entre Aygues et Ouvèze, sur le chemin des vignobles »
152 participants
Vainqueur = Sylvie ROBERT sur Miracle, **commune de Vacqueyras**

2008 : ROBION

« Sous le regard de l'Aigle de Bonelli, au pied des contreforts ouest du petit Luberon »
152 participants
Vainqueur = Lise GOUMARRE sur Fantasia, **commune de Jonquières**

2009 : Espace de loisirs du Pays d'APT à VILLARS

« Sur les sentiers des Ocres et des Ayguiers en pays d'Apt »
157 participants
Vainqueur = Céline TOURBILLON sur Matmata, **commune de Lagnes**

2010 : Malaucène

« Sur les sentiers des du Mont Ventoux et des dentelles de Montmirail »
152 Participants (dont 11 extérieurs)
+ 61 VTT
Vainqueur = Céline TOURBILLON sur Matmata, **commune de Lagnes**

2011 : Pernes les Fontaines

«Sur les berges de la Nesque »
169 Participants (dont 17 extérieurs)
+ 64 VTT
Vainqueur = Fanny BARRILLON sur Chibreli du Favier, **Jonquerettes**

2012 : Mormoiron

«Sur les chemins des Terrasses du Ventoux»
147 Participants (dont 10 extérieurs)
+ 71 VTT
Vainqueur = Jennifer INVERNIZZI sur Origane, **Lagarde Paréol**

2013 : LAGNES

«Sur la route des pierres sèches, au cœur des Monts de Vaucluse»
150 Participants
+ 70 VTT
Vainqueur = Jean-François ESCOFFIER sur Scarlet, **Communauté de communes Rhône-Lez-Provence**

Claude HAUT, Président du Département, Sénateur de Vaucluse,
***au côté des Elu(e)s présents, lors de la remise des prix à LAGNES - Palmarès* 2013**

Le Vaucluse, terre équestre et territoire de pleine nature

Avec plus de **600 km de sentiers équestres balisés** par le Conseil général, **le Vaucluse** est devenu, depuis 1988, date de la première édition de la Chevauchée des blasons, une terre vouée au cheval.

Le Conseil général de Vaucluse s'engage pour la préservation et la valorisation des chemins de randonnée vauclusiens.

Le Conseil général entretient un réseau de près de 2 400 km de sentiers fléchés et balisés :

Plus de 460 km de sentiers de Grande Randonnée

(Itinéraires le plus souvent balisés par des traits blancs et rouges, dont le temps de parcours est de plusieurs jours)

Plus de 230 km de sentiers de Grande Randonnée Pays

(Itinéraires balisés par des traits jaunes et rouges, dont le parcours représente une grande boucle qui couvre la totalité de département)

Plus de 1700 km de sentiers de Petite Randonnée

(Itinéraires balisés par des traits jaunes, dont le temps de marche est inférieur à une journée et dont l'intérêt est la mise en valeur du patrimoine local et culturel)

dont plus de 600 km de circuits équestres.

A travers son PDIPR, le Conseil général a choisi de favoriser la promenade familiale et la découverte des paysages et du patrimoine du Vaucluse.

contacts

Département de VAUCLUSE

Conseil général de Vaucluse
Service Presse - Cabinet du Président
✆ 04 90 16 11 15 ou 04 90 16 22 68
email : presse-cabinet@cg84.fr